

## Situation économique et financière de l'UEMOA

### Activité économique

**L'activité économique de la zone UEMOA demeure l'une des plus dynamiques en Afrique, avec un taux de croissance du PIB qui, pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, est supérieur à 6%** (estimé à 6,3% en 2018, après 6,6% en 2017). Tous les pays contribuent à cette dynamique, les taux de croissance variant dans une échelle allant de 3,8% (Guinée-Bissau) à 7,4% (Côte d'Ivoire). L'activité dans la zone a été en grande partie tirée par la demande interne, notamment par le dynamisme des investissements publics portés par la mise en œuvre progressive des différents plans nationaux de développement. **Les perspectives à moyen et long termes demeurent favorables avec une croissance qui devrait se maintenir sur sa trajectoire actuelle pour s'établir autour de 6,8% en 2023.** Néanmoins, plusieurs risques baissiers demeurent au premier rang desquels la détérioration des termes de l'échange, le retournement des conditions climatiques, la dégradation des contextes sécuritaires ou encore le durcissement des conditions financières internationales.

**L'inflation demeure maîtrisée**, en partie grâce à l'arrimage du FCFA à l'Euro. Estimée à 1,4% en 2018 (contre un plafond de 3%), elle devrait se stabiliser autour de 2% d'ici 2023. En 2018, le Niger a été le seul pays de la zone à enregistrer un taux d'inflation (3,3%) supérieur au plafond communautaire. Les analyses du FMI indiquent que le taux de change réel n'est pas surévalué.

### Finances et dettes publiques

**En 2018, les efforts de consolidation budgétaire se poursuivent dans tous les pays**, sauf en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal où les déficits se sont creusés. A l'échelle de la zone, **le déficit est passé de 4,3% du PIB en 2017 à 3,8% du PIB en 2018. Pour 2019, le FMI table sur un déficit consolidé de 3,1% du PIB** ; à part le Niger (-4,5%), tous les autres pays de la zone devraient respecter la norme communautaire de 3% du PIB.

Malgré la forte dynamique de croissance économique enregistrée ces dernières années, **le poids de la dette en proportion du PIB ne cesse de croître dans presque tous les pays mais à un rythme moins soutenu depuis 2017.** A l'échelle de la région, la dette publique a progressé de 17,5% sur les cinq dernières années pour se situer à 52,5% du PIB consolidé en 2018. Ce ratio varie de 37,8% du PIB pour le Mali à 71,5% du PIB pour le Togo. Pour 2019, la majorité des pays tablent sur une légère contraction du ratio ; au niveau consolidé, celui-ci s'établirait à 51,3% du PIB.

### Equilibre extérieur

**Le déficit de la balance courante s'est légèrement détérioré en 2018, estimé à 6,8% du PIB, après 6,6% du PIB en 2017.** Le creusement du déficit reflète la détérioration des termes de l'échange (-1,7%), en raison entre autres de l'augmentation du cours du pétrole et des importations soutenues de biens d'équipement dans le cadre des projets d'investissements. Grâce à un compte des capitaux et financier bien orienté (augmentation des IDE, emprunts offshore, dons, etc.), la balance des

paiements est globalement ressortie excédentaire à 1,9% du PIB consolidé. **Les réserves de change de la BCEAO se reconstituent progressivement et atteignent désormais l'équivalent de 4,3 mois d'importations de biens et services** (contre 3,9 fin 2017). Cette reconstitution a été essentiellement permise par les deux émissions d'Eurobond réalisées par la Côte d'Ivoire et le Sénégal en 2018. Elle tient également à de meilleures performances en termes de rapatriement des recettes d'exportations sur les comptes de la BCEAO. **Les projections du FMI tablent sur un niveau de réserve qui devrait continuer à croître pour s'établir à 4,4 mois d'importations en 2019** puis à 4,8 mois à l'horizon 2023.

## Secteur bancaire

On constate **une amélioration de la situation globale du secteur, en lien avec l'entrée en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 du nouveau dispositif prudentiel** qui transpose les critères de Bâle III, sauf les règles relatives au risque de concentration des crédits et aux créances douteuses qui proviennent de Bâle II. Une des mesures majeures de cette réforme est le doublement, à 10 Mds FCFA (15,2 M EUR), de l'exigence de capital minimum pour les banques. Le délai pour le respect de ce critère était fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 mais à cette date plusieurs établissements ne s'y étaient pas encore conformés. En termes d'activité, les crédits à la clientèle demeurent dynamiques, progressant à un rythme de 8% en 2018. Plusieurs points de fragilité demeurent : (i) le quart des établissements ne respectaient pas à fin 2018 la norme de division de risque ; (ii) le taux brut de créances douteuses demeure élevé, à 12,9% de l'encours de prêts, même si les provisions en couvrent les deux tiers.

Source : FMI, mars 2019	2016	2017	2018p	2019p	2020p
<b>Croissance (en %)</b>	6,4	6,6	6,3	6,6	6,5
<b>PIB /tête (en USD)</b>	1045	1112	1227	1258	1343
<b>Inflation (fin de période, en %)</b>	0,3	0,8	1,4	1,6	1,9
<b>Recettes publiques hors dons (en % du PIB)</b>	17,6	18,1	18,2	18,6	19,0
<b>Dépenses publiques (en % du PIB)</b>	24,1	24,6	24,1	23,8	24,0
<b>Solde budgétaire, dons inclus (% du PIB)</b>	-4,4	-4,3	-3,8	-3,1	-2,8
<b>Réserves en mois d'importations de B&amp;S</b>	3,9	3,9	4,3	4,4	4,3

📎 A télécharger : Indicateurs de conjoncture de l'UEMOA (T4 2018)